

PASCAL DÉVAUD



EXPERTISE

- Fusions et acquisitions
- Droit des sociétés
- Contentieux judiciaire
- Arbitrage
- Droit pénal économique

LANGUES

- Français
- Anglais
- Allemand

INFORMATIONS ET CONTACT

Brevet d'avocat en 2000 (Genève) et en 2002 (New York)

+41(0)22 328 13 13
pde@ealex.ch

PARCOURS PROFESSIONNEL

Né en 1972, Pascal Dévaud a obtenu une licence en droit de l'Université de Fribourg (1997), un brevet d'avocat à Genève (2000), un LL.M. du Georgetown University Law Center (2001) et a été reçu au Barreau de New York en 2002.

De 2001 à 2019, Pascal Dévaud a exercé auprès de deux Etudes d'avocats bien établies en Suisse, en qualité de collaborateur puis d'associé. Il est l'un des associés-fondateurs d'Eardley Avocats.

Pascal Dévaud assiste nos clients dans le cadre de contentieux commerciaux et financiers devant les juridictions étatiques et arbitrales (en qualité de conseil ou d'arbitre, arbitrage commercial ou d'investissement), et auprès de la FINMA, l'autorité suisse de surveillance dans le domaine financier.

Son expérience du contentieux et de la réglementation financière s'étend également à l'entraide internationale en matière pénale ou fiscale. La formation de Pascal Dévaud tant en droit civil qu'en *common law* lui a procuré une connaissance approfondie de la réglementation internationale applicable à une activité financière en Suisse.

Il assiste les entreprises, en particulier en droit du travail et en matière de fusions et acquisitions de sociétés (industrie, agroalimentaire, services médicaux, énergie, matières premières, informatique, gestion de fortune, etc.), parfois en collaboration avec des cabinets internationaux basés dans les pays anglo-saxons ou asiatiques. Il est également administrateur de sociétés.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Pascal Dévaud est admis au barreau de New York, et membre de l'Ordre des avocats de Genève, de la Fédération suisse des avocats ainsi que de l'Association suisse d'arbitrage.

